



Les zones

Identification des territoires non agglomérés

--	--

Indications graphiques issues d'autres réglementations *

--	--

* Ces indications graphiques ne sont données qu'à titre informatif et ne sont pas opposables au PLU. Elles sont relatives à des réglementations d'autres collectivités.

Limites administratives

--	--

Attention tracé tourné

Règlement Local de Publicité
Métropole de Lyon

ELABORATION - APPROBATION

CAILLOUX SUR FONTAINES

3. Plans de zonage
Echelle : 1/5000

Prescriptions valables uniquement sur la commune concernée par le plan
ORL, MRL, PLU, PDU, OFFICIEL, CAILLOUX SF 11804

MÉTROPOLÉ GRAND LYON